

---

# États financiers de Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.

31 décembre 2022

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des actifs nets .....	5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie .....	7
Notes complémentaires.....	8-13
Annexe A .....	14
Annexe B .....	15
Annexe C.....	16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc. (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans la section « Fondation de l'opinion avec réserve » du rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'(insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2022 et 2021 et des actifs nets aux 31 décembre 2022 et 2021 et au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Nous avons également émis une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 en raison de cette même limitation à l'étendue de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOBSL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 27 février 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****État des résultats**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Annexes	<b>2022</b>	2021
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Subventions			
Emploi et Développement social Canada		<b>13 794</b>	49 087
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux		<b>177 633</b>	172 279
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		<b>26 859</b>	23 653
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec		<b>4 518</b>	5 765
Ville de Montréal		<b>34 187</b>	47 041
Food Banks Canada		—	72 040
Healthy Communities Initiative		<b>20 880</b>	—
Centraide du Grand Montréal		<b>128 411</b>	111 600
Dons	A	<b>744 295</b>	637 395
Programmes	A	<b>187 418</b>	256 420
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		<b>112 520</b>	120 312
Autres		—	500
		<b>1 450 515</b>	1 496 092
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales		<b>863 360</b>	911 422
Frais de programme			
Popote roulante	B	<b>211 645</b>	155 725
Communautaire et intergénérationnel	B	<b>6 766</b>	5 395
Agriculture	B	<b>24 589</b>	80 983
Frais d'opération et d'administration	C	<b>269 965</b>	203 342
Amortissement des immobilisations		<b>129 730</b>	135 993
		<b>1 506 055</b>	1 492 860
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>		<b>(55 540)</b>	3 232

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022			2021
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>208 431</b>	<b>178 893</b>	<b>387 324</b>	384 092
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges <sup>(1)</sup>	<b>(17 210)</b>	<b>(38 330)</b>	<b>(55 540)</b>	3 232
Acquisition d'immobilisations	<b>9 168</b>	<b>(9 168)</b>	—	—
Remboursement de la dette	<b>15 842</b>	<b>(15 842)</b>	—	—
Nouveaux apports afférents aux immobilisations	<b>(8 186)</b>	<b>8 186</b>	—	—
Solde à la fin	<b>208 045</b>	<b>123 739</b>	<b>331 784</b>	387 324

<sup>(1)</sup> Le montant dans la colonne Investis en immobilisations est représenté par l'amortissement des immobilisations et de la subvention reportée afférente aux immobilisations

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	112 520
Amortissement des immobilisations	<u>(129 730)</u>
	<u>(17 210)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers

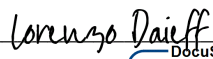
**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****État de la situation financière**


au 31 décembre 2022

	Notes	2022 \$	2021 \$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		215 739	245 582
Débiteurs	3	85 972	52 416
Subventions à recevoir		32 228	39 807
Taxes à la consommation à recevoir		6 905	10 487
Stocks	4	15 108	17 864
Frais payés d'avance		11 596	29 713
		<b>367 548</b>	395 869
Immobilisations corporelles	5	2 402 472	2 521 731
Immobilisations incorporelles	5	3 038	4 341
		<b>2 773 058</b>	2 921 941
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	7	120 801	106 065
Apports reportés	9	123 008	110 911
Tranche à court terme de la dette	8	15 528	7 111
Tranche à renégocier de la dette		—	336 199
		<b>259 337</b>	560 286
Dette	8	311 940	—
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	1 869 997	1 974 331
		<b>2 441 274</b>	2 534 617
<b>Actifs nets</b>			
Investis en immobilisations		208 045	208 431
Non affectés		123 739	178 893
		<b>331 784</b>	387 324
		<b>2 773 058</b>	2 534 617

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers

Approuvé au nom du conseil d'administration

DocuSigned by:  
  
 \_\_\_\_\_, administrateur  
 E14116989D4648F...

DocuSigned by:  
  
 \_\_\_\_\_, administrateur  
 7054CE4E76884D5...



**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(55 540)</b>	3 232
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	<b>129 730</b>	135 993
Amortissement des apports reportés afférents en immobilisations	<b>(112 520)</b>	(120 312)
	<b>(38 330)</b>	18 913
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	<b>(33 556)</b>	(36 563)
Subventions à recevoir	<b>7 579</b>	(19 178)
Taxes à la consommation à recevoir	<b>3 583</b>	3 653
Stocks	<b>2 756</b>	(8 705)
Frais payés d'avance	<b>18 116</b>	(21 669)
Créditeurs et charges à payer	<b>14 735</b>	(26 243)
Apports reportés	<b>12 097</b>	(19 226)
	<b>25 311</b>	(127 931)
	<b>(13 019)</b>	(109 018)
<b>Activités d'investissements</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(9 168)</b>	(58 499)
Disposition d'immobilisations corporelles	—	1 127
Nouveaux apports afférents aux immobilisations	<b>8 186</b>	13 064
	<b>(982)</b>	(44 308)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette	<b>(15 842)</b>	(16 661)
Diminution nette de l'encaisse	<b>(29 843)</b>	(169 987)
Encaisse au début	<b>245 582</b>	415 569
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>215 739</b>	245 582

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Notes supplémentaires**Exercice terminé le 31 décembre 2022

---

**1. Statuts constitutifs et nature des activités**

Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc. (l'« Organisme ») est un organisme à but non lucratif, constitué selon la *Loi sur les corporations canadiennes* le 31 mai 1995. Il est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*; il est donc exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants :

- offrir un service de préparation et de livraison à domicile de repas sains et nutritifs à des personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente;
- offrir des activités récréatives et sociales à la clientèle.

En cas de liquidation des actifs de l'Organisme, l'actif résiduel sera dévolu à un organisme de bienfaisance enregistré ayant des buts similaires.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Changement de méthode comptable*

L'Organisme a adopté les modifications du chapitre 3400, « Produits », pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si l'entité est le mandant ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de l'Organisme.

*Constatation des produits*

## (a) Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes.

## (b) Programmes

Les revenus de programmes sont constatés à titre de produits lorsque les services ou les biens ont été rendus ou livrés.

## (c) Dons

Les revenus de dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

## (d) Autofinancement

Les revenus d'autofinancement sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont eu lieu.

## (e) Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services peuvent être importants. Toutefois, en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Notes supplémentaires**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

**2. Méthodes comptables (suite)***Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et les taux annuels indiqués ci-dessous :

Immobilisations corporelles		
Bâtiment	Amortissement dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement dégressif	10 %
Ascenseur	Amortissement dégressif	5 %
Chambre froide	Amortissement dégressif	20 %
Immobilisations incorporelles		
Base de données clients	Amortissement dégressif	30 %

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Organisme à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

*Présentation de l'organisme contrôlé*

Santropol Roulant (Québec) Inc., qui est contrôlé par l'Organisme, n'est pas consolidé dans les états financiers de l'Organisme.

*Instruments financiers**Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme dans le cadre de l'opération.

*Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Notes supplémentaires**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

**2. Méthodes comptables (suite)***Instruments financiers (suite)*

## Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et son ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge.

## Dépréciation

L'Organisme comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

*Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

**3. Débiteurs**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Comptes clients	<b>23 624</b>	14 604
Autres	<b>62 348</b>	37 812
	<b>85 972</b>	52 416

**4. Stocks**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Matières premières	<b>7,108</b>	10,649
Emballages	<b>5,000</b>	4,322
Produits d'entretien	<b>3,000</b>	2,893
	<b>15,108</b>	17,864

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Notes supplémentaires**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

**5. Immobilisations corporelles et incorporelles**

	<b>2022</b>			2021
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelle	<b>425 000</b>	—	<b>425 000</b>	425 000
Terrain	<b>2 517 818</b>	<b>1 182 447</b>	<b>1 335 371</b>	1 405 654
Bâtiment	<b>115 ,251</b>	<b>72 234</b>	<b>43 017</b>	50 869
Mobilier et équipement	<b>43 866</b>	<b>33 166</b>	<b>10 700</b>	15 286
Équipement informatique	<b>53 524</b>	<b>39 194</b>	<b>14 330</b>	20,471
Matériel roulant	<b>205 342</b>	<b>61 000</b>	<b>144 342</b>	148 475
Améliorations locatives	<b>524 554</b>	<b>113 323</b>	<b>411 231</b>	432 874
Ascenseur	<b>47 655</b>	<b>29 174</b>	<b>18 481</b>	23 102
Chambre froide	<b>3 933 010</b>	<b>1 530 538</b>	<b>2 402 472</b>	2 521 731
Immobilisations incorporelles				
Base de données clients	<b>16 327</b>	<b>13 289</b>	<b>3 038</b>	4 341

**6. Marge de crédit**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 65 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur les comptes débiteurs d'une valeur comptable de 85 972 \$. Au 31 décembre 2022, la marge de crédit était inutilisée.

**7. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs	<b>18 628</b>	13 038
Frais courus	<b>35 264</b>	17 120
Salaires	<b>20 518</b>	17 111
Vacances	<b>25 779</b>	32 835
Jours mobiles à payer	<b>11 599</b>	18 645
Sommes à remettre à l'État	<b>9 013</b>	7 316
	<b>120 801</b>	106 065

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Notes supplémentaires**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

**8. Dette**

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 5,44 % (3,40 % en 2021), remboursable par versements mensuels égaux de 2 771 \$, capital et intérêts, échéant le 30 avril 2027, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment, d'une valeur comptable nette de 1 760 751 \$ (1 830 654 \$ en 2021)	<b>327 468</b>	343 310
Tranche à court terme	<b>15 528</b>	7 111
Tranche à renégocier	—	336 199
	<b>311 940</b>	—

Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	15 528
2024	16 394
2025	17 308
2026	18 274
2027	259 964

**9. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Solde au début	<b>110 911</b>	130 137
Montants encaissés au cours de l'exercice	<b>113 540</b>	104 000
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	<b>(101 443)</b>	(123 226)
Solde à la fin	<b>123 008</b>	110 911

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Notes supplémentaires**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

**10. Apports reportés afférents aux immobilisations**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition du bâtiment et des améliorations locatives. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	<b>1 974 331</b>	2 081 579
Apports de l'exercice	<b>8 186</b>	13 064
Amortissement de l'exercice	<b>(112 520)</b>	(120 312)
Solde à la fin	<b>1 869 997</b>	1 974 331

**11. Instruments financiers**

En raison de ses actifs financiers, l'Organisme est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers.

*Risque de taux d'intérêt*

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. La juste valeur de la dette dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

En date du 31 décembre 2022, l'Organisme avait un solde sur la dette de 327 468 \$ (343 310 \$ en 2021) et une marge de crédit inutilisée (valeur nulle en 2021).

*Risque de crédit*

L'Organisme est exposé à un risque de crédit sur les subventions à recevoir et les débiteurs. Les subventions ont été encaissées après la fin de son exercice financier. L'Organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer et à sa dette.

**12. Organisme contrôlé**

Santropol Roulant (Québec) Inc., est contrôlé par l'Organisme, étant donné que les deux organismes ont la même direction et que les membres du conseil d'administration de Santropol Roulant (Québec) Inc. sont nommés par les membres de l'Organisme.

Santropol Roulant (Québec) Inc. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) le 9 août 1996. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Au 31 décembre 2022, l'actif net, les produits et les charges de Santropol Roulant (Québec) Inc. sont de valeur nulle.

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Annexe A**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Autres dons</b>		
Dons de fondations et d'organismes	<b>495 453</b>	391 783
Dons de particuliers	<b>157 651</b>	175 739
Dons de successions	<b>29 630</b>	28 348
Dons de sociétés privées	<b>61 561</b>	41 525
	<b>744 295</b>	637 395
<b>Programmes</b>		
Popote roulante	<b>148 301</b>	146 075
Ferme Senneville	<b>26 182</b>	92 834
SantroVélo — atelier de vélo communautaire	<b>6 200</b>	7 545
Autofinancement	<b>5 026</b>	1 835
Agriculture urbaine	<b>1 709</b>	8 131
	<b>187 418</b>	256 420



**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Annexe B**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Popote roulante</b>		
Nourriture	<b>132 854</b>	95 320
Emballage	<b>39 728</b>	25 504
Transport, livraison et assurance automobile	<b>19 201</b>	7 930
Mauvaise créances	<b>6 618</b>	1 522
Entretien et réparations de l'équipement	<b>4 062</b>	11 841
Services	<b>9 182</b>	4 319
Télécommunications	—	2 067
Frais d'atelier	—	6 775
Autre	—	447
	<b>211 645</b>	155 725
<b>Communautaire et intergénérationnel</b>		
SantroVélo — atelier de vélo communautaire	<b>1 658</b>	5 395
Activités intergénérationnelles	<b>5 108</b>	—
	<b>6 766</b>	5 395
<b>Agriculture</b>		
Ferme Senneville	<b>24 589</b>	66 580
Frais et équipement agriculture urbaine	—	14 403
	<b>24 589</b>	80 983

**Santropol Roulant Inc. / Santropol on Wheels Inc.****Annexe C**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Frais d'opérations et d'administration</b>		
Autofinancement	<b>1 407</b>	7 845
Intérêts sur la dette	<b>15 685</b>	11 980
Énergie et combustible	<b>17 942</b>	18 822
Honoraires	<b>142 523</b>	90 581
Entretien et réparations	<b>7 587</b>	3 384
Frais du bureau	<b>19 306</b>	10 787
Publicité, promotion et représentation	<b>8 849</b>	8 968
Assurances	<b>7 390</b>	11 104
Télécommunications	<b>6 444</b>	5 172
Taxes	<b>7 403</b>	7 100
Frais et intérêts bancaires	<b>11 800</b>	4 360
Frais de réunion	—	2 301
Formation	<b>6 238</b>	1 710
Frais informatique	—	3 010
Frais de bénévolat	<b>6 507</b>	4 181
Autres	<b>10 887</b>	12 037
	<b>269 965</b>	203 342